

**VERS UN REEQUILIBRAGE DU COMMERCE
TRANSFRONTALIER
ENTRE LE CAMEROUN ET LE NIGERIA ?**

Javier HERRERA

ORSTOM/DIAL

Fonds Documentaire IRD

Cote : B * 24642 Ex : *unige*

Extraits (pp. 4-8 et pp. 9-14) de :

"RAPPORT DE MISSION AU CAMEROUN du 13 au 28 Mai 1995"

Fonds Documentaire IRD

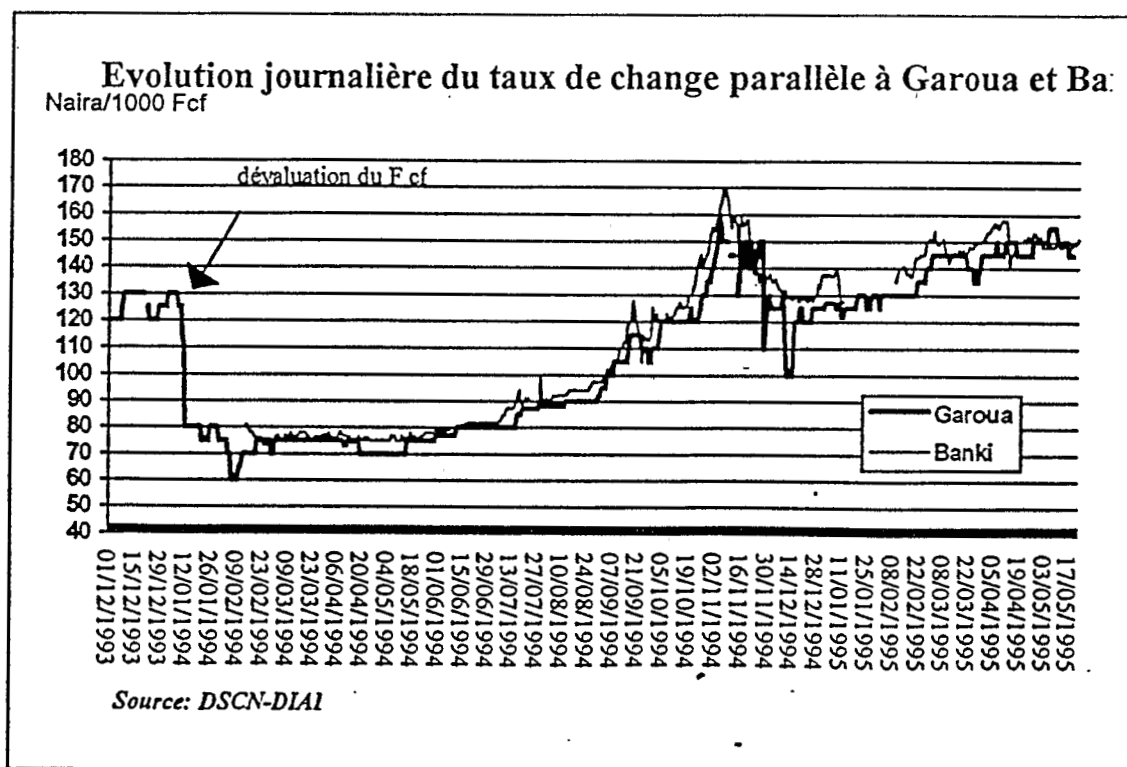


010024642

Le marché parallèle des changes

Après une période de stabilité au cours du premier semestre 1994, le taux de change parallèle naira/franc CFA a entamé, à partir du mois de juillet 1994, une phase de dépréciation accélérée qui a culminé en novembre. Elle a été concomitante au déclenchement des grèves au Nigeria et à la pénurie des carburants dans un contexte de dérapages des politiques macro-économiques et l'échec des mesures portant sur l'interdiction du marché parallèle au Nigeria.

L'instabilité du marché et le comportement spéculatif sont manifestes dans l'évolution observée le mois de novembre 1994 où les anticipations inflationnistes ont sans doute joué un rôle important (le prix officiel de l'essence au Nigeria est passé de 5 naira le litre à 11 naira le litre en octobre 1994). Cet épisode n'a duré que deux mois et a été alimenté par le pic saisonnier de la demande de devises à l'approche des fêtes de fin d'année.



Après le pic spéculatif de novembre 1994, il s'est produit une décrue puis une période de stabilité (janvier et février 1995) du taux de change parallèle naira/franc CFA. Cependant, dès la fin février 1995, le naira a repris le chemin d'une dépréciation plus lente mais aussi, semble-t-il, plus "structurelle". Avant la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, le taux de change parallèle était de 130 naira/franc CFA, ce niveau fut atteint dès fin octobre 1994 et dépassé dès mai 1995.

Les achats massifs de coton, riz et bétail réalisées par les commerçants nigériens entre novembre 1994 et avril 1995 ont provoqué un afflux considérable de nairas sur les marchés parallèles. Cet accroissement de l'offre de nairas n'a pas été suivi par une reprise significative de la demande de nairas, les importations en provenance du Nigeria n'ayant pas connu de leur côté de reprise du même ordre. La tension sur les marchés parallèles contrôlés principalement par les réseaux haoussa a été exacerbée lors du pèlerinage à la Mecque en février 1995, où les fidèles profitent pour faire leurs achats de bijoux et appareils électroménagers dans les zones franches.

L'excès d'offre du naira sur les marchés parallèles, outre les facteurs prépondérants liés aux déséquilibres macro-économiques nigériens, peut s'expliquer partiellement par un changement dans la stratégie des commerçants camerounais et par les répercussions de la concentration du commerce transfrontalier entre les mains des gros commerçants opérant en réseau reliant grandes villes nigériens et villes à l'intérieur du Cameroun.

Les commerçants qui auparavant achetaient les nairas sur le marché parallèle des changes camerounais avant de se rendre au Nigeria, ont maintenant tendance à réduire au strict minimum ces achats (juste de quoi payer les différents barrages routiers avant d'atteindre les grands centres commerciaux nigériens) pour les reporter de plus en plus sur les marchés nigériens. Ceci présente pour eux un double avantage: 1) réduire les risques de perte aussi bien concernant la rentabilité de l'opération (le forte différentiel d'inflation entre le Nigeria et le Cameroun a rendu hasardeuse la possibilité de réaliser de bénéfices, en particulier pour les produits qui ont des substituts locaux) que ceux concernant la sécurité de transport des billets (paquets moins volumineux lorsqu'il s'agit de francs CFA et non de nairas) et 2) tirer profit du taux plus avantageux proposés sur les marchés parallèles nigériens, ce qui devient intéressant lorsqu'il s'agit des grosses sommes.

La concentration du commerce transfrontalier entre les mains de gros commerçants opérant en réseau au détriment des petits et moyens commerçants agissant individuellement a aussi contribué à l'atonie du marché parallèle des changes camerounais. En effet, ces derniers s'approvisionnent surtout au marché parallèle des changes camerounais (le problème de la sécurité du transport de billets est résolu dans leur cas grâce à la complicité des transporteurs qui ont des "cachettes" dans leurs véhicules spécialement conçues pour éviter les rackets en tout genre)

Les cambistes à Garoua et à Amchidé sont des acheteurs de franc CFA. Leur fond de roulement est constitué des nairas importés directement de Nigeria (Kano et Maiduguri) ou apportés par les acheteurs nigériens de bétail, de riz et du coton. Leur but en fin de journée est de réduire au minimum leur position en naira. Or, ces cambistes se plaignent du fait qu'il leur faut plus de temps pour écouler leur stock de nairas, signe incontestable de la persistance de l'excès de l'offre des nairas sur les marchés parallèles de change camerounais.

L'équipe du LARES a également remarqué au Bénin que des cambistes sont sollicités par des clients demandant de devises dans le but, non de réaliser des opérations commerciales transfrontalières ni d'effectuer un transfert vers l'extérieur, mais plutôt pour se prémunir contre

les effets de l'inflation. On pourrait alors, si ce phénomène se développe davantage, assister à une « dollarisation » de l'économie nigériane, à l'instar d'autres économies qui ont connu de forts taux d'inflation comme les économies latino-américaines, le Liban, Israël, etc. Ce comportement contribuera à resserrer les liens entre les dérapages de la politique monétaire (financement du déficit public par expansion monétaire) et dépréciation du taux de change parallèle, en dehors de toute considération concernant les déséquilibres de la balance de paiements et la demande de devises pour motif de transactions.

Dans le tableau ci-dessous on peut constater que les années où les tensions sur le marché parallèle sont les plus fortes (prime élevée), correspondent à des périodes de forte inflation et/ou de déficits publics élevés (en % du PIB).

	BUDGET DEFICIT (% OF GDP)	Inflation (%)	taux de change parallèle \$/naira	Taux de change officiel \$/naira	Prime du marché parallèle	Prime lending rate (%)
1985	2.3	5.5	3,79	0,8924	325%	9.0
1986	10.6	5.4	4,17	1,756	137%	10.0
1987	5.5	10.2	5,55	4,016	38%	14.0
1988	7.1	56.1	6,05	4,49	35%	17.0
1989	6.7	50.5	10,62	7,41	43%	26.0
1990	8.3	7.4	9,61	8,04	20%	25.0
1991	11.2	13.0	13,37	9,91	35%	20.0
1992	10.1	44.6	20,38	17,3	18%	25.0
1993	12.3	57.2	36,16	22,05	64%	36.0
1994	9.0	70.0*	69,1**	22	214%	21.0

Source: Central Bank of Nigeria (cité par le Financial Times du 26 mai 1995), Lares

* moyen janvier-novembre

**Federal Republic of Nigeria, Press Briefing by the AG. Hon. Minister of Finance Chief Anthony A. Any on «The 1995 Budget », 16/1/95 (pour la ville de Lagos l'inflation juillet 1994/94 est de 70%, source: CBN cité par « The Nigerian Economist » du 6/2/95)

La relative stabilité observée depuis mars 1995 peut être attribuée à la nouvelle volte-face de la politique macro-économique nigériane concrétisée par les mesures annoncées dans le budget 1995 en février ainsi que par les nouvelles modalités du financement du déficit qui semblent avoir été mises en place (à travers l'accumulation des arriérés sur le remboursement et le service de la dette publique avec une diminution du financement par l'accroissement des crédits à l'Etat.

Au cours du premier trimestre 1995 l'Etat nigérian a pu dégager un surplus de 19,8 milliards de nairas². Il est à prévoir une hausse des recettes grâce à des prix du pétrole plus élevés que prévu et aux effets de la dépréciation du naira et de l'inflation sur les recettes douanières et la taxe à la valeur ajoutée (VAT) (ibid.). Si le gouvernement maintient le contrôle sur les dépenses publiques et l'expansion monétaire, l'inflation peut, selon le Financial Times, être jugulée vers la fin de l'année en cours. Par ailleurs, l'échec de la politique de contrôle du marché de change en 1994 a conduit le gouvernement du général Abacha à assouplir en janvier 1995 l'emprise de la CBN sur le marché des devises. Le taux de change officiel reste fixé toujours à 22 nairas/1\$ mais il est réservé aux transactions officielles du gouvernement avec la CBN. Toute autre

² T. Hawkins, « Survey of Nigeria : Abuja's reform policy stalls », Financial Times, 26 mai 1995.

opération devra s'effectuer au taux de change fixé par le marché interbancaire autonome (IFEM) dont les principaux intervenant sont les banques, les bureaux de change et ... la CBN! Sur un total de 10 697 milliards de dollars de devises disponibles en 1995, 3,9 milliards seront employés localement (dont 1,7 milliards pour financer l'IFEM). Le service de la dette absorbera 2 milliards de dollars alors que le gouvernement estime qu'il faudrait 4,398 milliards pour assurer le service (Republic of Nigeria, op. cit.). Une fois de plus, le gouvernement se remet aux forces du marché, sans toutefois en perdre le contrôle, afin de libérer les tensions sur le marché officiel de devises et diminuer les incitations au commerce international clandestin.

La décote du franc CFA BEAC par rapport au FF et par rapport au franc CFA BCEAO

Le 21 mai 1995, sur le marché parallèle d'Amchidé³, 100 FF pouvaient s'échanger contre 10 457 francs CFA BEAC, soit avec une décote de 4,37%. A Cotonou, le 30 mai 1995, la décote n'était que de 1% alors qu'elle était d'après les enquêtes réalisées par le LARES d'environ 5,4% le 15 avril 1995. On constate donc une très grande instabilité de la décote f CFA/FF toutefois autour de valeurs faibles qui serait due, semble-t-il, à l'arrivée groupée sur le marché parallèle de très grosses quantités de FF et du fait que la demande est maintenant satisfaite en très grande partie par le détournement de la législation bancaire dans la zone franc.

Les francs CFA BEAC qui s'échangent contre les francs CFA BCEAO uniquement sur les marchés du Bénin, était coté (pour un billet de 10 000 F CFA BEAC) à 9 400 francs CFA BCEAO, soit une décote de 6%, en légère diminution par rapport au niveau atteint fin 1994⁴.

La faible décote du F CFA BCEAO par rapport au FF à Amchidé, Garoua et à Cotonou s'explique par le rôle accru joué par le système bancaire formel dans la zone franc (en particulier les deux banques à capitaux nigériens à Cotonou, l'Ecobank et la BIBE) dans le recyclage de francs CFA/FF et francs CFA BEAC/francs CFA BCEAO. Ceci a permis aux commerçants nigériens de contourner en très grande partie les mesures relatives à l'inconvertibilité des billets franc CFA en dehors de leur respective zone d'émission. La fuite de devises "fortes" contribue ainsi à soulager le problème de sur-liquidité dont souffrent le système bancaire béninois et camerounais.

L'intégration de marchés parallèles de changes est aussi maintenue. Les écarts sont faibles et stables aussi bien en termes du niveau des taux de change que de leur évolution.

Taux de change parallèle naira/1000 f CFA	
Cotonou	159 (le 30/5/95)
Niamey	150 (le 30/5/95)
Kano	150 (le 30/5/95)
Garoua	145 (le 18/5/95)
Amchidé	149 (le 18/5/95)
Ekondo-titi	145 (le 23/5/95)

Source: relevés DSCN-DIAL, Lares, Orstom, K. Meager

Par ailleurs, l'arbitrage entre différentes monnaies continue : pour preuve le fait que lorsque, sur le marché parallèle des changes à Dantopka (Cotonou) nous avons demandé le taux de

³ Voir carte en annexe

⁴ Vers la fin du mois de décembre 1993, la décote était d'à peine 1,5%. Le 17 janvier 1994 elle s'est creusée à 20% et a été depuis progressivement stabilisée autour de 8% (données collectées par le Lares à Cotonou).

change du dollar par rapport au naira (non échangé sur ce marché), le cambiste s'est livré, sur sa calculette, au calcul suivante :

$1 \$ = 510 \text{ francs CFA BCEAO} / 1 \$ \text{ divisé par } 6,25 \text{ CFA BCEAO} / 1 \text{ naira} = 89,6 \text{ nairas} / 1 \$$
Notons que le taux de change sur le marché de changes à Paris était le même jour (1/6/95) de 5,2 FF/\$ à la vente et de 4,91 sur le marché interbancaire de devises (prix d'offre immédiate et 5,13 prix d'offre à 1 mois)

Il apparaît ainsi que le taux parallèle \$/naira est le taux directeur pour les autres devises dont les taux sont ensuite déterminés par les cotations du marché international \$/FF, \$/£, etc. Cependant, la parité FF/F CFA et F CFA BEAC/BCEAO est ajustée en fonction des coûts de transactions liés aux transferts internationaux des fonds.

Les cambistes sur les marchés parallèles de la zone franc peuvent être qualifiés de marchés principalement «d'acheteurs» de franc CFA et annoncent en premier le prix (exprimé en nairas) qu'ils sont prêts à payer pour 1 000 francs CFA. Ce mode de cotation des monnaies est aussi révélateur de la fonction que le franc CFA a de part et d'autre de la frontière. Dans la zone franc le naira est coté à l'incertain (x nairas pour 1000 francs CFA) alors qu'au Nigeria c'est la cotation au certain qui prévaut (x francs CFA pour 1 naira), contrairement au cas des autres devises qui sont toutes cotées à l'incertain (x nairas pour 1 \$ ou FF).

[.....]

L'écumage des opérateurs du commerce transfrontalier

A la suite de l'intensification des prélèvements sur les axes transfrontaliers et la perte de compétitivité d'un nombre important de produits importés du Nigeria, on assiste à une concentration du commerce transfrontalier entre les mains des grands commerçants organisés en réseaux au détriment de petits commerçants opérant de manière individuelle, lesquels s'approvisionnent sur les marchés frontaliers. Le commerce capillaire portant sur les produits agricoles de consommation locale et obéissant aux complémentarités productives et saisonnières n'est pas touché par ce phénomène. En revanche, les commerçants opérant en réseau relient directement les grands centres urbains situés de part et d'autre de la frontière. Pour ces commerçants, les marchés frontaliers ne constituent qu'un point de passage ne donnant pas lieu à des transactions. Ce facteur vient s'ajouter au faible dynamisme de la demande d'importations nigérianes dans l'explication de l'atonie des marchés frontaliers malgré l'accroissement des exportations informelles agricoles.

La prédation sur les axes frontaliers : autorégulation au nord de l'Adamaoua, saturation au sud de l'Adamaoua

Sur les axes frontaliers au nord Cameroun

Les axes Yola-Demsa-Garoua et Amchidé-Maroua dans les provinces du nord sont toujours actifs. Cependant, la pression exercée par les prélèvements -formels et informels- sur les commerçants et transporteurs est toutefois moins intense à l'extrême nord qu'au nord⁷. Le fait que la somme élevée demandée aux transporteurs soit un tarif forfaitaire et non proportionnel à la valeur des marchandises a des implications sur la composition des produits. Ainsi, les produits qui se trouvaient à la lisière de la compétitivité sur le marché de Garoua et pour lesquels les marges bénéficiaires étaient faibles, se font de plus en plus rares.

Traditionnellement, chaque groupe effectuant une ponction sur les bénéfices du commerce transfrontalier est régulé par voie hiérarchique de sorte que les prélèvements sont négociés de façon centralisée puis redistribués au bas de l'échelle selon des principes bien définis (il prévalait un tour de rôle sur une période fixe d'un contingent limité dans chaque corps des forces de l'ordre). Or, ces derniers temps, les circuits de la fraude ont connu de fortes perturbations. Tout d'abord, de nouveaux corps de fonctionnaires se sont ajoutés à ceux déjà existants, ce qui a entraîné un accroissement de la charge supportée par les commerçants. Ensuite, sous la pression de la baisse des salaires nominaux et de la hausse des prix à la suite de la dévaluation du franc CFA, des barrages "sauvages" et spontanés ont été montés, à leurs propres frais, par les membres des différents corps de forces de l'ordre. Il a fallu une baisse importante des flux, donc des sommes rackettées, pour qu'il y ait une réaction de la part des responsables de la prédation.

Ainsi, dans les circuits au nord de l'Adamaoua on remarque une sorte d'autorégulation de la prédation sur des bases proches à la rationalité économique dans la filière de forces de l'ordre, douaniers et coupeurs de route qui à force d'agir de façon désordonnée, du fait de l'entrée de nouveaux intervenants et des montants exagérés exigés aux commerçants, étaient en train de tuer "la poule aux oeufs d'or". Le dicton adapté au cas présente "trop de fraude tue la fraude" a fini par s'imposer aux prédateurs. Tel n'est pas, on verra plus loin, le cas des circuits au sud de l'Adamaoua.

⁷ Afin de se protéger contre l'insécurité régnant sur l'axe Yola-Garoua, les transporteurs, essentiellement des motards ("cascadeurs") partent et reviennent en convois de plusieurs dizaines. D'après certains informateurs, on serait en passe de trouver une certaine entente. Ainsi, outre le tarif forfaitaire de 25 000 F CFA tout à fait informel payé aux autorités, des intermédiaires auraient négocié auprès des coupeurs de route armés un arrangement garantissant leur sécurité.

Sur les axes frontaliers au sud-ouest et nord ouest du Cameroun

Les flux transfrontaliers au sud de l'Adamaoua n'ont pas connu cette année le même dynamisme que ceux du nord-Cameroun. Plusieurs facteurs concourent à expliquer cette atonie des flux. Au premier rang de ceux-ci on peut placer la persistance, voire l'accroissement des contrôles prédateurs en particulier dans le Ndian, sur l'axe reliant Ekondo-titi à Kumba, circuit qui alimente principalement les villes de Kumba, Douala et Bamenda (en saison de pluies).

La région du sud-ouest, fortement dépendante du commerce transfrontalier avec le Nigeria a ressenti négativement l'intervention de divers corps de forces de l'ordre. Ainsi, à l'approche des élections municipales, les responsables politiques locaux n'ont pas hésité à crier au complot politique contre le parti au pouvoir. Le maire d'Ekondo-titi, M. Ngomo Ilambo a adressé une note au gouverneur de la province afin de l'alerter sur les excès commis par les forces de l'ordre et le danger que cela représente pour les activités commerciales de la zone sous sa juridiction. Ce qui est davantage surprenant dans sa démarche est le fait qu'il dénonce les abus commis à l'égard des commerçants nigériens, généralement considérés par les autorités comme les boucs émissaires des fléaux économiques. D'après les déclarations de M. Ilambo rapportées par le journal anglophone « The Herald » du 22-24 mai 1995, les autorités d'immigration exigent des commerçants nigériens qui débarquent sur la plage d'Ekondo-titi le paiement de 15 000 francs CFA au titre de droits de débarquement (« *landing fees* »), 5 000 francs CFA afin d'avoir leur passeport visé et 50 000 francs CFA à titre de « caution ». Les commerçants qui refuseraient de payer ces divers droits sont, d'après la même source, retenus au poste de contrôle jusqu'à ce qu'ils les acquittent.

Outre le fait que ce soient les autorités locales camerounaises qui prennent la défense des commerçants nigériens leur reconnaissant implicitement l'important rôle qu'ils jouent dans le commerce régional, on doit relever le fait que les divers droits exigés non seulement n'ont pas été officiellement fixés mais encore, qu'ils sont perçus par des administrations qui ne sont pas habilitées à le faire. En réalité, la collecte de « droits de débarquement » est, d'après le maire d'Ekondo-titi, une prérogative de la mairie. Or, celle-ci ne reçoit que 1 000 francs CFA sur les 15 000 francs CFA payés par les commerçants nigériens. Le caractère frauduleux de ces prélèvements est mis en évidence par le fait qu'aucun reçu n'est émis lorsque ceux-ci ont lieu. Les vœux en faveur de la création des « groupes de vigilance » afin de contrôler (« *oversee* ») ces activités à été formulé par le maire d'Ekondo-titi. Le personnel militaire de la marine et de la pêche, basé en permanence dans la zone d'Ekondo-titi, extorque de l'argent et saisie les cargaisons de poisson fumé au nom de « pénalités qui n'existent dans aucune loi » (ibid.).

Le harcèlement dont sont victimes les commerçants dans le sud-ouest ont entraîné une chute des recettes de la mairie, lesquelles sont passées de 3 millions de francs CFA par mois à seulement 85 000 francs CFA par mois. Sachant que les employés de la mairie n'ont pas reçu leurs salaires depuis 10 mois, on comprend alors les appels pressants du maire au gouvernement afin de retirer les agents de forces de l'ordre corrompus de cette zone très active du commerce transfrontalier avec le Nigeria.

Une relance des exportations agro-pastorales du Cameroun vers le Nigeria

Le phénomène qui a contribué sans doute le plus à redynamiser les marchés frontaliers du nord et de l'extrême nord en 1994/95 est le maintien, voire l'accroissement, des exportations des produits agricoles vers le Nigeria. Il s'agit principalement du riz, du coton, du bétail sur pied, des peaux séchées⁸. Le phénomène d'exportations informelles du coton vers le Nigeria de part l'ampleur atteinte est nouveau et mérite que l'on s'y attarde.

Les exportations informelles de coton vers le Nigeria

Traditionnellement, les soldes des flux de coton entre le Cameroun et le Nigeria ont été, selon la conjoncture, tantôt favorables à l'un, tantôt favorables à l'autre. Ils ont, en revanche, toujours porté sur des faibles quantités. Encore il y a deux ans, lorsque le coton était mieux rémunéré au Cameroun qu'au Nigeria, on observait des flux de coton en provenance du Nigeria vers le Cameroun.

La situation a changé depuis la campagne 1993/94 lorsque environ 5 000 tonnes de coton-fibre avaient été exportées officiellement par la SODECOTON vers le Nigeria. A titre de comparaison, rappelons que la CICAM avait réservé uniquement 4 000 tonnes sur la production totale de coton fibre qui était estimé à 50 000 tonnes au cours de la campagne 1993/94.

En réalité, les achats nigériens de coton camerounais ont dépassé les montants déclarés officiellement. En effet, la SODECOTON, dans sa "Note semestrielle d'information. Exercice 93/94" d'octobre 1994, indiquait que cette campagne avait été la deuxième meilleure enregistrée avec 126 000 tonnes de coton graine commercialisées par la SODECOTON "*ceci sans tenir compte de 3 ou 4 000 tonnes sur lesquelles les Nigériens ont fait main basse en profitant de l'avantage que leur donnait la dévaluation du franc CFA*" (ibid. p.3).⁹

La culture du coton a connu une forte expansion au cours de la campagne 1994/95 grâce non seulement aux meilleurs prix et à la demande soutenue mais aussi aux conditions climatiques favorables. Les surfaces ont nettement progressé, de 4 000 ha supplémentaires dans la campagne 93/94 et de 38 000 ha au cours de la campagne 94/95, pour atteindre un total de 141 000 ha. Avec un rendement moyen d'environ 1,24 tonnes/ha de coton graine, cela

⁸ L'exportation de véhicules d'occasion et pièces détachées hors d'usage a connu aussi un fort dynamisme. Ces véhicules sont dépecés et les pièces remises en état au Nigeria qui les réintroduit au Cameroun où, du fait du non renouvellement du parc automobile, le marché des pièces détachées d'occasion semble se développer fortement.

⁹ Ce phénomène atteint des proportions plus importants au Bénin. Selon l'équipe du Lares, les commerçants nigériens se sont rués sur le coton béninois en proposant un prix de 214 francs CFA BCEAO/kg (30 nairas en février 1995), soit plus de 50% de plus que le prix (de 140 f CFA/kg) payé par la SONAPRA aux paysans béninois. Les exportations officielles du coton-fibre vers le Nigeria sont passées entre 1993 et 1994 de 12 414 tonnes à 28 510 tonnes et représentent 29,7% du total des exportations officielles. Compte tenu des capacités d'égrenage et de la production totale, le Lares estime les exportations informelles vers le Nigeria à environ 35% et 26% de la production du coton-graine de 1993/94 et 1994/95 respectivement. Lares, « Evolution des échanges de produits agricoles entre le Bénin et le Nigeria » communication à l'atelier de Cotonou sur le suivi des échanges commerciaux entre le Nigeria et ses pays voisins » (29 au 31 mai 1995).

signifie un accroissement considérable de la production. En effet, celle-ci est passée de 127 836 tonnes en 93/94 à 175 000 tonnes de coton graine en 94/95. L'impact régional de cette évolution favorable est de premier ordre car la culture de coton concerne 250 000 cultivateurs. Rappelons que le prix payé au producteur (pour le coton-graine de première catégorie) avait connu une augmentation de 53% (de 85 f CFA/kg à 130 f CFA/kg) à la suite de la dévaluation. Le prix pour la campagne 94/95¹⁰ a connu une très légère progression, s'établissant à 135 francs CFA/kg et 125 francs CFA/kg pour le coton graine de première et seconde catégorie, respectivement.

Avant de revenir sur le prétendu avantage conféré aux acheteurs nigériens par la dévaluation du franc CFA, on dressera un bilan des exportations informelles vers le Nigeria au cours de la campagne 94/95 qui vient de finir. D'après un responsable de la SODECOTON à Maroua, la SODECOTON devait commercialiser en 94/95 70 000 tonnes de coton fibre (ou l'équivalent de 175 000 tonnes de coton-graine, le facteur de conversion étant 0,4). Or, la SODECOTON n'a pu acheter que 150 000 tonnes de coton graine aux paysans, ce qui signifie un déficit de 10 000 tonnes de coton-fibre ou 25 000 tonnes de coton-graine. *Une première estimation des exportations informelles de coton-graine vers le Nigeria situe la limite supérieure à 25 000 tonnes de coton-graine, soit près de 15% de la production totale.* Selon les estimations conservatrices de la SODECOTON, un total de 13 000 tonnes de coton-graine (9 000 tonnes de coton-graine de la province de l'Extrême-nord et 4 000 tonnes de la province du Nord) auraient été exportées de manière frauduleuse vers le Nigeria, ce qui représente environ 6% de la production totale. Le chiffre réel des exportations informelles vers le Nigeria doit se situer probablement autour de 10-15% de la production camerounaise.

Il convient de signaler que ces exportations informelles de coton-graine vers le Nigeria ne représentent pas un accroissement significatif des ventes au Nigeria par rapport aux ventes réalisées au cours de la campagne antérieure. En réalité, pour le Nigeria il s'agit plus d'un changement de la source d'approvisionnement que d'une hausse significative du volume des achats. En effet, les achats officiels nigériens auprès de la SODECOTON ont été réduits à zéro pour se reporter sur les achats informels auprès des producteurs camerounais.

Bien que des camions nigériens venus charger le coton-graine camerounais aient été aperçus à Bogo et Mokolo, les achats directs nigériens auprès des producteurs sont plutôt rares. La tâche de collecte auprès des producteurs ainsi que le transport vers les marchés frontaliers (Amchidé notamment) sont réalisés par des intermédiaires camerounais. Le coton est ensuite entreposé à Amchidé, lieu de rendez-vous des acheteurs nigériens des produits agricoles camerounais.

Le "détournement" de la vente du coton-graine vers des circuits informels vers le Nigeria est une source de manque à gagner pour la SODECOTON à plusieurs titres. D'abord, les clients de la SODECOTON demandent non seulement le remboursement des montants engagés dans les achats de la récolte (à raison d'environ 900 francs CFA/kg de coton-fibre) mais aussi le différentiel qu'ils auront à payer sur le marché mondial afin de combler le déficit de la demande non satisfaite par la SODECOTON. D'après un responsable, le montant réclamé s'élève à 2 milliards 500 millions de francs CFA, ce qui compromet les résultats financiers de la SODECOTON dans un contexte particulièrement sensible de privatisation de cette société. Ensuite, au manque à gagner direct pour la SODECOTON résultant de l'achat, de l'égrenage du coton puis la vente à l'exportation, s'ajoute le déficit dans l'achat d'intrants (graine de coton)

¹⁰ La campagne débute en novembre et finit vers la fin avril, début mai de l'année suivante.

servant à la fabrication d'huile raffinée (dont les parts de marché ont fortement augmenté au détriment des importations nigérianes) et de tourteaux destinés à la provende¹¹.

Les raisons qui expliquent pourquoi de telles quantités sont exportées de façon informelle au Nigeria sont faciles à comprendre et permettent d'affirmer que ce phénomène risque de prendre encore de l'ampleur lors de la campagne suivante. D'abord, précisons que les paysans camerounais interviennent de plus en plus directement dans la commercialisation à travers leurs associations villageoises autogérées (AVA) qui, d'après le rapport cité de la SODECOTON "gèrent au niveau local 83 600 hectares de coton, soit 60% des surfaces, sans intervention de notre encadrement de base". Le rapport précise également que les AVA devraient commercialiser 95% de la production cotonnière de 94/95.

Ensuite, dans ce contexte de libéralisation partielle de la filière coton, les paysans ont choisi simplement de vendre à l'acheteur qui leur proposait les meilleures conditions de vente, aussi bien en ce qui concerne les prix que les délais de paiement. Les achats à destination du Nigeria sont payés comptant à la différence de la SODECOTON où les délais de paiement sont relativement longs¹². Plus important, le prix proposé par les Nigériens a été plus attractif que celui proposé par la SODECOTON. Au début de la campagne, les commerçants nigériens proposaient 175 francs CFA/kg de coton-graine contre 135 francs CFA/kg seulement par la SODECOTON. Vers la fin de la campagne, lorsque le coton se faisait rare, le prix a été renchéri jusqu'à 225 francs CFA/kg (d'autres informateurs font état d'un prix de 260 francs CFA/kg).

Le manque à gagner en pertes de recettes fiscales pour l'Etat peut être chiffré à environ 1 350 milliards de franc CFA (900 franc CFA/kg * 10 000 tonnes avec un taux de taxes de 15% sur le prix). En revanche, pour les producteurs, les exportations informelles vers le Nigeria représentent un surcroît de revenu qui peut être grossièrement estimé à 875 millions de francs CFA ou 455 millions selon que l'on retient 25 000 ou 13 000 tonnes de coton graine d'exportation clandestine vers le Nigeria¹³.

Face à cette situation qui met en difficultés la SODECOTON et provoque une perte de recettes pour l'Etat, le gouvernement a réagi en interdisant (par circulaire N°000131/MINEFI/DD du 8 mars 1995) les exportations informelles et rendant obligatoire l'inspection par la S.G.S à Douala des produits agricoles destinés à l'exportation (café, cacao, coton et bois). La circulaire précise que toute tentative d'exportation des produits cités vers les pays voisins est désormais considérée comme de la contrebande passible de poursuites (voir copie de la circulaire annexe).

Une autre réponse officielle est le relèvement des prix du coton-graine (pas encore annoncé officiellement) pour la campagne 95/96. Le prix du coton-graine première catégorie passera ainsi de 135 francs CFA/kg à 160 francs CFA/kg tandis que celui de deuxième catégorie augmentera de 125 francs CFA/kg à 150 francs CFA/kg. Cela est de toute évidence insuffisant pour contrer les nouvelles stratégies des commerçants nigériens. Certes, on peut envisager un

¹¹ D'après le président de la CFDT (partenaire technique et actionnaire à 30% du capital de la SODECOTON), les « fuites » de coton camerounais vers le Nigeria auraient entraîné une baisse du chiffre d'affaires de la société de plus de 5 milliards de F CFA en 1994-95 (Marchés Tropicaux, n°1224, 9 juin 1995).

¹² A la différence des acheteurs nigériens, la SODECOTON fait l'avance des engrais aux paysans pour ensuite se rembourser au moment de la récolte. Dans les nouvelles circonstances, certains paysans ont préféré vendre à la SODECOTON un montant de coton équivalent uniquement au remboursement des engrais.

¹³ (175 francs CFA/kg - 140 francs CFA/kg) * 25 000 ou * 13 000 tonnes.

accroissement de la production. Mais il est moins sur que cela arrête les flux informels vers le Nigeria lesquels, aussi bien en niveau qu'en proportion de la production camerounaise accrue, peuvent même augmenter.

En dehors du différentiel entre le prix international du coton (environ 1 200 francs CFA/kg de coton-fibre) et le prix payé aux producteurs camerounais par la SODECOTON (qui n'inclut pas les coûts d'égrenage)¹⁴, d'autres raisons, plus spécifiquement nigérianes expliquent leur engouement dans l'achat des produits camerounais. Les industriels nigériens traversent une période particulièrement difficile en ce qui concerne l'accès aux devises nécessaires à l'importation d'intrants. Ce manque de devises "fortes" couplé à la nécessité de recycler les excédents de francs CFA BEAC sont aussi responsables de la nouvelle stratégie d'achat de coton-graine des intervenants dans le commerce transfrontalier entre le Cameroun et le Nigeria. Cela veut aussi dire que, même si le prix au producteur payé par la SODECOTON était relevé, les fuites en direction du Nigeria se poursuivront dans l'avenir d'autant plus que les réseaux nigériens de collecte du coton camerounais semblent avoir atteint une certaine efficacité.

En bref, contrairement à ce qui est affirmé par la SODECOTON, les commerçants nigériens n'ont pas procédé à des achats informels de coton afin de tirer profit de la dévaluation du franc CFA (on voit mal en quoi un renchérissement du prix du coton camerounais exprimé en naira aurait pu bénéficier les acheteurs nigériens). La motivation centrale demeure l'écart important entre cours mondiaux et prix au producteur expliqué par la rente allant d'une part à la SODECOTON et d'autre part à l'Etat. La pénurie de devises au Nigeria et la stratégie de recyclage du franc CFA BEAC résultant de l'excédent commercial avec le Cameroun, sont aussi de puissants facteurs qui, en dehors de la conjoncture de prix, seront responsables de la poursuite des exportations clandestines de coton-graine vers le Nigeria.

Herrera

IRAM
INRA
LARES

SUIVI DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE NIGERIA ET SES VOISINS

ACTES DE L'ATELIER REGIONAL
(COTONOU, 29 mai-1er juin 1995)

Mai 1996

**Nigeria
Bénin
Cameroun
Niger**

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA COOPERATION
Sous-direction du développement économique et de l'environnement



*Suivi des échanges commerciaux
entre le Nigeria et les pays voisins
(Bénin, Cameroun, Niger, Tchad)*

ACTES DE L'ATELIER REGIONAL
DE COTONOU
(Première phase du programme)
29 mai-1er juin 1995

IRAM

49, rue de la Glacière
75013 - Paris

Bureau de Montpellier
6, rue des écoles
34790 - Grabels

INRA-ESR

Place Viala
34060 - Montpellier
cedex 1

LARES

BP 08 - 0592
Cotonou

Mai 1996

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : COMMUNICATIONS	9
- The Main Economic Policies in Nigeria (1990-1995) A. O. OLUKOSHI AND C. I. OBI	15
- Evolution des échanges de produits agricoles entre le Bénin et le Nigeria LARES	31
- Notes sur le marché de changes parallèle entre le Bénin et le Nigeria LARES	45
- Les changements survenus dans les échanges de produits agro-pastoraux depuis janvier 1994 entre le Cameroun et le Nigeria B. C. KAMANDA et J. ENGOLA OYEP	55
- Vers un rééquilibrage du commerce transfrontalier entre le Cameroun et le Nigeria ? J. HERRERA	63
- Cross-Border Trade between Nigeria and her Neighbours: Grain Trade and Parallel Currency Markets in Northern Nigeria K. MEAGHER, S. A. OGUNWALE, B. AHMET, Z. ABDUSALAM, R. OMOLEHIN, A. SANNI	75
- Evolution récente des échanges de céréales et de niébé du Niger avec le Nigeria S. HAMADOU	87
- The Synthesis Report of the Nigerian Network on Cross Border Trade C. I. OBI	99

DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DES DEBATS	109
1. L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES ÉCHANGES AGRICOLES RÉGIONAUX	111
11 Le changement dans les politiques macro-économiques	111
12. Les observations	112
13. Les grandes tendances de l'évolution des échanges	113
14. L'évolution de la structure des échanges	115
15. Les déterminants des échanges	116
2. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ PARALLÈLE DE CHANGES	119
21. Les caractéristiques communes aux marchés parallèles des changes du Nigeria, du Niger, du Bénin et du Cameroun	120
22. Les différences entre les marchés parallèles des changes	123
23. Les déterminants des taux de change	124
24. Les thèmes de recherche	124
25. Les indicateurs pertinents à suivre	124
3. LES MÉTHODES	127
31. Premier bilan des méthodes utilisées	127
32. Préparation de la deuxième phase du programme	131

ANNEXES.

1. Ordre du jour de l'atelier de Cotonou	3
2. Liste des participants à l'atelier de Cotonou	5
3. OLUKOSHI A.O. <i>The FCA Devaluation re-visited : A Nigerian Critique.</i> Lagos : NIIA, 1995, 7p.	7
4. OLUKOSHI A. O. with OBI C. <i>Understanding the Basis for the Reversal in January 1994 of Nigeria's Economic Policy Direction.</i> Lagos : NIIA, 1994, 10 P.	15

INTRODUCTION

Du 29 mai au 1er juin 1995, une trentaine d'experts et chercheurs, africains et européens, se sont réunis à Cotonou pour présenter et discuter les méthodes et les résultats des travaux réalisés au cours des mois précédents sur les échanges commerciaux entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc (Bénin, Cameroun, Niger et Tchad).

Cet atelier régional constituait une étape importante du programme de "suivi des échanges commerciaux entre le Nigeria et ses voisins" financé par la coopération française.

Il a permis:

- d'analyser l'évolution des échanges agricoles régionaux depuis la dévaluation du franc CFA et le changement de cap de la politique macro-économique du Nigeria;
- de produire une première analyse régionale de la structure et du fonctionnement du marché parallèle des changes naïra/franc CFA et autres devises;
- de concrétiser la mise en place d'un réseau d'experts et de chercheurs élargi à des équipes du Nigeria;
- d'organiser le travail pour la production et la diffusion, en 1995/96, d'un bulletin régional d'analyse de la dynamique des échanges entre le Nigeria et ses voisins.

■ Le programme de suivi des échanges ¹

Ce programme est financé par la sous-direction du développement économique et de l'environnement (DEV/EPE) du Ministère de la Coopération ; sa réalisation dépend également d'actions appuyées par la Caisse française de développement (CFD), les missions de coopération dans les pays concernés et le FEC.

Il est mis oeuvre par l'équipe IRAM - INRA/ESR - LARES (à travers un contrat entre le Ministère et l'IRAM), en étroite collaboration avec le GIS DIAL. Sa réalisation repose sur la collaboration de plusieurs autres structures mentionnées ci-dessous.

¹ Pour une présentation plus complète de ce programme, voir : IRAM-INRA-LARES. Suivi des échanges commerciaux entre le Nigeria et ses voisins. Rapport final de la première phase (1994-95). Paris : Ministère de la Coopération, février 1996, 33p.

Il poursuit un double objectif:

- Contribuer à la définition, dans les pays limitrophes du Nigeria, de politiques économiques prenant réellement en compte les interdépendances régionales.
- Favoriser un renforcement du dialogue régional sur les politiques économiques.

La réalisation de cet objectif global implique, entre autres conditions, d'observer régulièrement (et selon une méthodologie commune) les interactions entre l'économie nigériane et celles de ses voisins. Le programme peut compter pour cela sur des initiatives prises ces dernières années dans les pays voisins du Nigeria, en particulier:

- Au Bénin, le suivi des échanges de produits manufacturés effectué depuis fin 1993 par le LARES à la demande de la Caisse française de développement (CFD)¹.
- Au Cameroun, "l'observatoire des frontières" associant la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale à des chercheurs camerounais, avec l'appui du GIS français DIAL².
- Au Niger, les travaux de l'ORSTOM, ainsi que le Système d'information sur le marché des céréales et du niébé (SIM) de l'OPVN.

Sur cette base, le programme s'est fixé pour **objectifs opérationnels**:

- De fournir aux responsables politiques de la sous-région des éléments sur les flux transfrontaliers, leurs déterminants et leurs impacts, éléments qui sont nécessaires à la définition des politiques économiques dans les pays limitrophes du Nigeria.
- De créer pour cela une capacité régionale d'observation, d'analyse (et d'aide à la décision) par la mise en place d'un réseau d'experts africains.

Dans ce but, la première étape du programme (de mai 1994 à juin 1995) s'est donnée pour tâche de:

- constituer les bases d'un réseau régional d'experts africains en consolidant les collaborations engagées dans les pays de la zone franc et, surtout, en développant des relations de travail élargies au Nigeria ;
- de confronter, tester et harmoniser (à l'échelle régionale) les méthodes permettant d'observer et analyser les impacts du commerce avec le Nigeria sur les économies du Bénin, du Cameroun et du Niger ;

¹ Cf. LARES. Commerce informel et dévaluation du F CFA. Les échanges frontaliers de produits manufacturés Bénin/Nigeria, décembre 1993-avril 1995. Notes et Etudes, (CFD) n°56, décembre 1995, 58 p.

² Voir notamment : Les échanges frontaliers entre le Cameroun et le Nigeria. Rapport final de l'observatoire OCISCA. Février 1995, 150p.

- et de proposer, pour la phase suivante du programme, un projet de bulletin régional produit par le réseau¹.

C'est dans cette perspective que durant l'année 1994/95 plusieurs équipes de chercheurs et de consultants de la région ont réalisé des enquêtes et analyses portant sur le commerce transfrontalier, ses déterminants et ses impacts.

Ces travaux, par zones frontalières, sont de deux types:

* D'une part, l'analyse des changements intervenus dans le commerce transfrontalier depuis les modifications de politiques monétaires de début 1994 dans la zone franc comme au Nigeria. Ces études ont été réalisées par les équipes disposant déjà d'une expérience dans le suivi et l'analyse du commerce régional. Les flux concernés sont ceux reliant le nord Nigeria et le Niger, le Bénin et le sud-ouest du Nigeria, le Cameroun et l'est du Nigeria². Par ailleurs, des chercheurs de Lagos ont analysé les raisons du changement de politique macro-économique du Nigeria³.

* D'autre part, les études préparatoires réalisées par des équipes nigérianes travaillant pour la première fois sur le sujet. Ces travaux ont consisté en une première identification, côté nigérian, des principaux axes d'échanges transfrontaliers, des produits concernés et de l'organisation des acteurs⁴.

¹ Cette deuxième phase du programme a débuté en décembre 1995 et se terminera en avril 1997.

² Les résultats des travaux sur ces 3 sous-ensembles sont présentés dans les rapports suivants:

- GREGOIRE E., LAMBERT A., et MEAGHER K.. Evolution et réorganisation des échanges de produits agricoles et des marchés parallèles de change entre le Niger et le Nigeria de Janvier 1994 à mai 1995. Paris : Ministère de la Coopération, juin 1996, 92p.
- ENGOLA OYEP J. et KAMANDA B. Approche des échanges de produits agro-pastoraux entre le Cameroun et le Nigeria depuis janvier 1994. IRAM-INRA-LARES, juin 1996, 45p.
- LARES. Les échanges de produits agricoles entre le Bénin et le Nigeria. Rapport de synthèse. IRAM-INRA-LARES, juillet 1995, 46p.

³ Outre la communication à l'atelier, cf les deux contributions en annexe du présent rapport:

- OLUKOSHI A.O. : The FCA Devaluation re-visited : A Nigerian Critique. Lagos : NIIA, 1995, 7p.
- OLUKOSHI A. O. with OBI C. : Understanding the Basis for the Reversal in January 1994 of Nigeria's Economic Policy Direction. Lagos : NIIA, 1994, 10 p.

⁴

- BALAMI D. H. A Report on Cross-Border Trade between Nigeria and its Neighbours : A case Study of Nigeria and Chad. University of Maiduguri : Draft, April 1995, 63p.
- UMAR G. Cross-Border Trade between Nigeria and the Republic of Cameroun : A Case Study of the Nigerian North Eastern Border. University of Maiduguri : Draft, April 1995, 65p.
- OMOBITAN O. Cross-Border Trade between Nigeria and its Neighbours : Nigeria-Bénin Cross-Border Trade. University of Lagos : Draft, May 1995, 35p.
- NYONG M. O. The Impact of Exchange Rate on Cross-Border Trade Dynamics between Nigeria and Southern Cameroun. University of Calabar : Draft, May 1995, 25p.

■ L'atelier régional

L'atelier de Cotonou a été organisé en 3 séquences:

* La restitution des travaux par zones et par équipes

A partir de communications d'une dizaine de pages résumant le travail réalisé par chaque équipe dans le cadre du programme, la discussion a été organisée en deux temps:

- L'analyse de l'impact de la dévaluation du franc CFA et des changements successifs de politique économique au Nigeria sur les échanges agricoles entre le Nigeria et ses voisins : sens et composition des flux, stratégies des acteurs, réorganisations de certaines filières, ...

- Les méthodes utilisées pour observer les échanges régionaux, analyser leurs déterminants et appréhender leurs impacts. Il s'agissait de dresser un premier bilan des méthodes utilisées (intérêts et limites), dans la perspective d'organiser un suivi permanent des échanges.

* L'analyse commune d'un thème

Cette séquence a été consacrée à un débat sur l'organisation et le fonctionnement du marché parallèle des changes à l'échelle régionale.

Etant donné que plusieurs des équipes de recherche présentes à l'atelier avaient étudié cette question (en liaison ou non avec le programme d'études présenté ci-dessus), nous avons cherché à confronter les connaissances acquises sur les différents espaces d'échange de la zone considérée (marchés frontaliers et marchés directeurs) pour essayer de construire une analyse globale, régionale du marché des changes.

* Le bilan de la démarche et les perspectives

Enfin, une discussion sur l'organisation de la suite des travaux dans la perspective d'un observatoire régional des échanges entre les pays limitrophes du Nigeria et la Fédération a été proposée. Quel bilan tirer de cette première étape de construction d'un réseau régional de chercheurs/experts et comment s'organiser pour parvenir à un suivi permanent des échanges ? Quels peuvent être les objectifs réalistes à assigner un observatoire des échanges ? Il s'agissait de répondre à ces questions et d'examiner le projet de bulletin régional d'information proposé par l'équipe d'animation du programme, bulletin appelé à être le "point focal" des activités du réseau régional pour la deuxième phase du programme.

Bien que les enquêtes menées dans le programme soient centrées sur les produits du secteur agro-alimentaire, la discussion a été élargie aux produits manufacturés dans la perspective de produire un bulletin régional valorisant l'ensemble des observations sur les échanges transfrontaliers avec le Nigeria.

■ L'organisation du document

Le présent document, préparé par J. EGG (INRA-ESR), A. LAMBERT (IRAM), F. GALTIER et Z. TASSOU (LARES), comprend deux parties :

- La première reprend la plupart des communications présentées lors de cet atelier. Trois communications ont fait l'objet d'un traitement particulier. Il s'agit de celles d'Emmanuel GREGOIRE, d'Agnès LAMBERT et de Joachim LAMA (plus longues que les autres) qui sont regroupées, avec le rapport final de l'équipe de Zaria, dans un document spécifique sur les échanges entre le Niger et le Nigeria¹. Leurs apports sont pris en compte dans les synthèses des débats, mais on devra se reporter à ce document pour plus de détails.
- La seconde partie rend compte des débats suscités par les différents exposés, en reprenant les trois séquences de l'atelier : l'évolution des échanges régionaux ; le marché parallèle des changes ; le bilan des méthodes et les enseignements pour la phase suivante.

¹ GREGOIRE E., LAMBERT A., et MEAGHER K., op.cit.